

AMBASSADE DE LA
Mission Permanente
auprès de l'Office des Nations Unies,
de l'Organisation Mondiale du Commerce
et des autres
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Conseil des droits de l'homme

21^{ème} Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)

Examen du rapport du Lesotho

**Déclaration de Son excellence
Madame Nakpa POLO,
Ambassadeur, Représentant Permanent**

Mercredi, 21 janvier 2015

14 h 30 - 18h

Monsieur le Président,

Le Togo souhaite la bienvenue à la délégation du Lesotho et remercie Monsieur le Chef de délégation pour les informations complémentaires contenues dans sa déclaration introductive.

Ma délégation salue les nombreuses initiatives prises par le Lesotho avec l'aide de divers partenaires pour réduire la pauvreté, assurer le développement économique, tout en assurant la mise en oeuvre des recommandations issues de son premier passage devant le groupe de travail de l'EPU en mai 2010.

Le Togo félicite tout particulièrement le gouvernement qui a institué la gratuité des soins et qui a mis au point divers plans et politiques visant à améliorer la santé maternelle et infantile ainsi que les services nutritionnels, notamment :

- la politique nationale et le plan stratégique national pour le secteur de la santé ;
- la politique en matière d'alimentation des nourrissons et des enfants en bas âge.

Par ailleurs, ma délégation prend note du sixième amendement de la Constitution portant création de la Commission nationale des droits de l'homme et encourage le Lesotho à poursuivre ses efforts en vue d'accélérer l'entrée en fonction de la nouvelle institution.

Enfin, ma délégation fait les recommandations suivantes au Lesotho :

- ratifier le protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitement cruels, inhumains ou dégradants ;
- développer des stratégies de prévention et de lutte plus efficaces contre le VIH/SIDA ;
- poursuivre les efforts en vue de développer l'accès à l'eau et à l'assainissement et lutter contre les disparités entre zones urbaines et zones rurales.

Je vous remercie !